



## PREFECTURE DE POLICE

Direction de la Police Générale  
4eme bureau - section associations  
36 rue des Morillons  
75015 paris

Le numéro W751177545  
est à rappeler dans toute  
correspondance

### Récépissé de Déclaration de MODIFICATION de l'association n° W751177545

Ancienne référence  
de l'association :  
177545

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;  
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

#### Le préfet de police

donne récépissé à **Madame la Présidente**  
d'une déclaration en date du : **03 mai 2020**  
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

#### STATUTS, DIRIGEANTS, OBJET, TITRE

dans l'association dont le nouveau titre est :

#### CELUI QUI SOUFFLE

dont le siège social est situé : 1 D rue Dolomieu  
75005 Paris

Décision(s) prise(s) le(s) : **02 mai 2020**

Pièces fournies : liste des dirigeants  
Procès-verbaux  
Statuts

Paris 15è, le 18 mai 2020

Pour le Préfet de police et par délégation  
Pour le directeur de la police générale  
La cheffe du 4<sup>ème</sup> bureau  
  
**Béatrice CARRIERE - G2**

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5, 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



D.I.L.A.  
serialNumber=S6910003,CN=D-  
ILA - SIGNATURE  
DILA.organizationIdentifier=NT-  
RFR-13000918600011,OU=00-  
02  
13000918600011,O=DILA,C=FR  
75015 Paris  
2020-05-23 09:00:25

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 1121**  
**75 - Paris**  
**ASSOCIATIONS**  
**Modifications**

Déclaration à la préfecture de police

*Ancien titre* : ARTELUDE

*Nouveau titre* : **CELUI QUI SOUFFLE.**

*Nouvel objet* : accompagnement des personnes hospitalisées, particulièrement des enfants, par le biais de la création artistique, afin d'enrichir leur quotidien, alléger leur douleur, amoindrir leur sentiment d'isolement, et leur procurer des moments d'évasion, de rêverie, de bien-être, d'insouciance, d'espoir, d'enthousiasme, de divertissement ; l'association a aussi pour objectif d'apporter un soutien aux équipes soignantes, dans un effort de sensibilisation aux conditions de travail et de séjour en milieu hospitalier

*Siège social* : 1 D, rue Dolomieu, 75005 Paris.

*Date de la déclaration* : 3 mai 2020.



PREFECTURE DE POLICE  
CABINET DU PREFET  
Sous-Direction Administrative  
1<sup>er</sup> BUREAU

N° D'ORDRE 06/3283  
N° DE DOSSIER 00177545

P  
*(Ce numéro devra être rappelé dans toutes les communications adressées à la Préfecture de Police).*

La déclaration doit, dans le délai d'un mois, être rendue publique par les soins de l'association, au moyen de l'insertion au *Journal Officiel* d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication du siège social. (Décret du 16 août 1901, art. 1<sup>er</sup>).

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. (Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, art. 5).

Les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, sont transcrits sur un registre tenu au siège de toute association déclarée : les dates des récépissés relatifs aux modifications et changements sont mentionnés au registre.

Ce registre doit être coté par première et par dernière page et paraphé sur chaque feuille par la personne habilitée à représenter l'association ou la congrégation. (Décret du 16 août 1901, art. 6 et 31).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**Récépissé de Déclaration d'Association**

*(Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – Art. 5)*

A la date du 29/08/2006  
MONSIEUR DAMIEN LUCE  
Demeurant 29 RUE DESCARTES, 75005 PARIS

a effectué la déclaration d'une association portant la dénomination de  
ARTELUDE

et dont le siège social est fixé  
29 RUE DESCARTES, 75005 PARIS

a déposé à l'appui de cette déclaration :

- 1° Deux exemplaires des statuts de l'association ;
- 2° La liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.

Pour le Préfet de Police,  
LE CHEF DE BUREAU,

Nadine BRACONNIER

## 75 - DÉPARTEMENT DE PARIS

## Créations

978 – Déclaration à la préfecture de police. **PAROISSE GEORGIENNE SAINT-GEORGES**. *Objet* : donner aux fidèles les moyens de se réunir et de célébrer les fêtes et les rites de l'Eglise orthodoxe géorgienne ; acquérir, prendre à bail et entretenir en son propre nom tout édifice ou local nécessaire à l'exercice de son activité paroissiale ; promouvoir la connaissance de la foi orthodoxe et développer la vie spirituelle et l'activité religieuse parmi les fidèles conformément aux enseignements de l'Eglise orthodoxe géorgienne. *Siège social* : chez M. Iachvili, 185, rue de Charonne, B.P. 41, 75011 Paris. *Date de la déclaration* : 28 août 2006.

979 – Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION PILES CARDIAQUES**. *Objet* : favoriser la promotion et la production de toutes formes et de toutes disciplines artistiques. *Siège social* : chez M. Leduc (Robin), 144, rue Saint-Denis, 75002 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

980 – Déclaration à la préfecture de police. **LES CHASSEURS DE BECASSINES DE GOUBERVILLE**. *Objet* : rechercher des territoires de chasse à la bécassine dans la région de Barfleur et Saint-Pierre-Eglise, dans le département de la Manche, et les louer pour y faire chasser ses membres. *Siège social* : chez M. Bernard Ferri, 58, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

981 – Déclaration à la préfecture de police. **PIAT – POUR IMAGINER UNE ALTERNATIVE DE TERRITOIRE**. *Objet* : œuvrer par tous les moyens à l'exploration et à la valorisation des espaces urbains, et à une réflexion sur leurs usages, notamment dans le quartier de Belleville (Paris), en particulier par le développement de projets artistiques et culturels en lien avec les habitants. *Siège social* : chez M. Le Brun-Cordier (Pascal), 53, rue Piat, 75020 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

982 – Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE EN ACHAT ET LOGISTIQUE D'ENTREPRISE (ARALE)**. *Objet* : recherche, études, formation, réalisation de supports dans les domaines de l'achat et de la logistique d'entreprise ou toute activité annexe. *Siège social* : chez M. Hadjidimitrov (Vesselin), 21, rue de Clichy, 75009 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

983 – Déclaration à la préfecture de police. **TAK PITAK**. *Objet* : étudier les traditions et arts populaires martiniquais, plus particulièrement la forme d'expression culturelle belè et kalenda ainsi que toutes les autres formes de danses voisines ; développer la culture musicale et œuvrer efficacement à leur adaptation, leur affirmation dans les conditions de notre époque, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité d'un apprentissage sous forme de répétitions. *Siège social* : chez Mlle Louison (Elisabeth), 30, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

984 – Déclaration à la préfecture de police. **PAPYS 1 RUGBY**. *Objet* : réunir les anciens joueurs de l'équipe de rugby de l'université de Paris 1 (Panthéon Sorbonne) ; participer à des compétitions de rugby ; organiser des tournées. *Siège social* : chez M. Thomas (Charles), 16, boulevard des Filles-du-Calvaire, 75011 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

985 – Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION MONTAGNE JUNIORS (AMJ)**. *Objet* : organiser et animer des séjours de vacances et/ou éducatifs pour enfants et/ou adolescents et, plus généralement, fournir des prestations d'animation à des structures (autres associations, mairies, MJC, comité d'entreprise...). *Siège social* : chez Mme Mur (Françoise), 192, rue Saint-Charles, 75015 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

986 – Déclaration à la préfecture de police. **DEPORTIVO VALLE**. *Objet* : participation au championnat de football amateur de la CFL. *Siège social* : chez M. Ramirez (Juan Pablo), 107, rue des Couronnes, 75020 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

987 – Déclaration à la préfecture de police. **ETOCULTURE**. *Objet* : promotion et développement des musiques actuelles, aider et soutenir les artistes en auto-production ayant la qualité d'adhérent de la SACEM ou d'une société de droits d'auteur en France. *Siège social* : chez Mlle Barboux, 132, rue Saint-Maur, 75011 Paris. *Courriel* : marianne.bx@free.fr. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

988 – Déclaration à la préfecture de police. **LE VISIBLE ET L'INVISIBLE**. *Objet* : organiser des conférences culturelles et toutes activités liées à cet objet. *Siège social* : chez Mme Pfrunder (Irène), 68, rue Boissière, 75116 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

989 – Déclaration à la préfecture de police. **SEM LABEL**. *Objet* : label de musique à but non lucratif pour l'aide à la promotion d'artistes indépendants. *Siège social* : chez M. Navarro (Alexandre), 70, rue Condorcet, 75009 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

990 – Déclaration à la préfecture de police. **LES AMIS DE BASSIATA**. *Objet* : aide au développement de l'école Bassiata de Niamey (Niger), accès à la scolarité d'enfants nigériens. *Siège social* : chez Mme Roy (Marie-Françoise), 27, rue Casimir-Perier, 75007 Paris. *Courriel* : mf.roy@free.fr. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

991 – Déclaration à la préfecture de police. **ARTELUDE**. *Objet* : production et diffusion de la création artistique. Les domaines principaux sont : la musique, le théâtre, la littérature, le cinéma. D'autres domaines artistiques peuvent néanmoins faire l'objet d'une action de l'association. *Siège social* : chez M. Luce (Damien), 29, rue Descartes, 75005 Paris. *Courriel* : damien-luce@mac.com. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

992 – Déclaration à la préfecture de police. **KHEPRI YOGA-COACHING**. *Objet* : promouvoir l'harmonie corporelle, émotionnelle et mentale, mieux se connaître, devenir autonome et atteindre ses objectifs. *Siège social* : chez Mlle Meixner (Sandra), 17, rue de Javel, 75015 Paris. *Site internet* : cococo.coursdeyoga.info. *Courriel* : coursdeyoga@aol.com. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

993 – Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION DE TRANSPORT D'URGENCE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES (ATUPH)**. *Objet* : assurer sur Paris et l'Île-de-France, 7j/7 de 6 heures à minuit (sauf le 1<sup>er</sup> mai), le transport non sanitaire et sans assistance médicalisée des personnes à mobilité réduite et des personnes atteintes d'une déficience motrice, sensorielle, intellectuelle ou psychique ; mettre à leur disposition tous types de transports en leur proposant un service dans lequel tout le trajet et ses interfaces sont organisés et maîtrisés dans un délai rapide ; garantir grâce à sa souplesse de fonctionnement l'accompagnement des personnes handicapées (enfants, adolescents, adultes et personnes âgées) par la présence dans les véhicules d'intervenants qualifiés. *Siège social* : 26, rue des Rigoles, 75020 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

994 – Déclaration à la préfecture de police. **LUDIK MUDOK**. *Objet* : créer et développer des spectacles vivants dans différentes disciplines : théâtre, danse, mime, cirque ; promouvoir l'action artistique en facilitant l'accès à la culture par la création et la pédagogie ; se déclare d'intérêt général. *Siège social* : chez Mlle Henri (Clémentine), 25, rue des Fontaines-du-Temple, 75003 Paris. *Date de la déclaration* : 29 août 2006.

995 – Déclaration à la préfecture de police. **TRANS-CHOREGRAPHIC**. *Objet* : création et production de spectacles vivants ; formation dans les domaines artistiques, pouvant inclure des activités comme des stages, des ateliers, des sensibilisations en danse, musique et autres activités artistiques. *Siège social* : chez M. Pendje, 7, rue André-Del-Sarte, 75018 Paris. *Date de la déclaration* : 30 août 2006.

996 – Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION POUR L'AIDE ET LA DEFENSE DES HANDICAPES DE FRANCE (ADHF)**. *Objet* : accomplir des œuvres sociales en